



Temps partiel thérapeutique

Par madeleine1258

Bonjour,

Salariée depuis quatre ans dans une entreprise (+ de 200 personnes), je suis actuellement en congés maladie pour dépression. Un arrêt de travail 5jrs reprise jeudi dernier et autre arrêt pour 8 jours. Trop de boulot et limite harcèlement. 95% de chances que je sois licenciée à mon retour car j'ai fait des erreurs professionnelles dues à ma fatigue (erreurs, fautes lourdes ou graves je ne sais pas ce que dira mon employeur). J'envisage pendant mon arrêt de contacter le médecin du travail pour demander un temps partiel thérapeutique. Je me dis : 1 - j'affiche ma motivation de rester dans l'entreprise et 2 - en cas de refus de mon employeur (ce qui ne m'ennuierait pas beaucoup honnêtement) je pense le mettre dans une position moins facile à mon égard.

J'aimerais un avis. Je vis seule. TRES ISOLEE